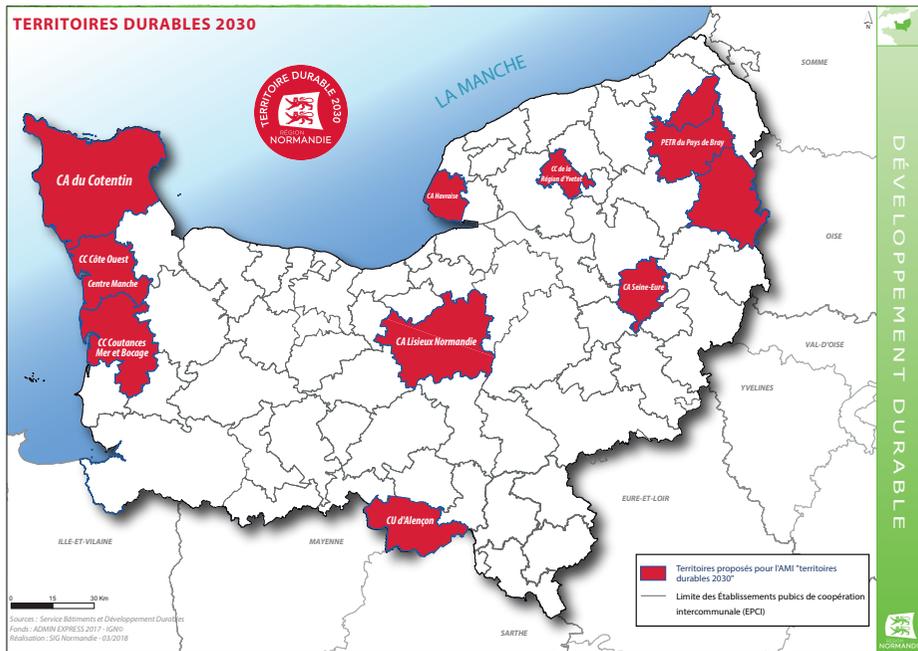


Carte des Territoires durables 2030



Pour s'assurer que votre projet corresponde à **la stratégie de développement durable du territoire**, contactez votre référent « **Territoire Durable 2030** » :

Nom :

Prénom :

E-mail :

N° téléphone :



RÉGION
NORMANDIE

Guide des aides pour les acteurs des Territoires durables 2030

Votre territoire est reconnu par la Région Normandie « **Territoire durable 2030** ».

Cela vous donne accès à des aides spécifiques de la Région Normandie, à condition que votre projet s'accorde avec la **stratégie de développement durable** déployée sur votre territoire.



Le dispositif Territoire durable 2030, c'est :

- 9 territoires labellisés en Normandie,
- qui réalisent une stratégie globale et cohérente de développement durable sur sept thèmes minimum,
- durant 3 ans (du 26 mars 2018 au 31 décembre 2021),
- afin de permettre aux acteurs du territoire **d'accéder à des aides spécifiques** de la Région Normandie.



Consultez le Guide des aides régionales en ligne

Retrouvez l'ensemble de ces dispositifs sous forme de fiches pratiques détaillées dans le Guide des aides en ligne.

Rendez-vous sur www.aides.normandie.fr

Présentation des aides de la Région

I. MOBILITÉ :

Vous avez un projet qui concerne les transports et la mobilité douce ?

	Commune	EPCI
Aménagements cyclables favorisant l'intermodalité	●	●
Pôle d'échange intermodal		●
Plans de déplacements urbains et schémas locaux de déplacements		●

II. ÉNERGIE :

Vous avez un projet portant sur la production d'énergies renouvelables ? Vous souhaitez faire une étude de faisabilité avant ?

	Commune / groupement	Maître d'ouvrage	Association	Agriculteur	Entreprise
IDEE Action : Aide pour la production d'énergies renouvelables (solaire photovoltaïque, bois énergie, géothermie, solaire thermique...)	●	●	●	●	●
Aide pour les études d'accompagnements et de pré-faisabilité d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables	●	●	●	●	●

III. BATIMENT DURABLE :

Vous souhaitez rénover des logements ? Des bâtiments publics ? Vous souhaitez élargir l'offre locative sur votre territoire ?

	Bailleur social	Bailleur public	Bailleur privé	Propriétaire logement en copropriété	Propriétaire maison individuelle de + de 15 ans	EPCI
IDEE Action construction de logements sociaux durables	●					
IDEE Action Rénovation énergétique des logements sociaux	●					
Renforcement de l'offre locative dans les centres des villes moyennes et des bourgs structurants	●	●	●		●	
Convention Région/EPFN Restructuration pour l'habitat	●	●				
Convention Région/EPFN Minoration foncière	●	●				
Rénovation urbaine pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville	●					
Convention Région/EPFN développement des écoquartiers		●				
IDEE Action Rénovation énergétique des copropriétés			●	●		
Chèque éco Énergie					●	
IDEE Action Rénovation des bâtiments publics						●
Audits énergétiques groupé de bâtiments publics						●

● Construction de logement neuf

● Rénovation de bâti ancien

IV. ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

	Association	Commune/ groupement	Structures d'éducation et formation
IDEE Action régionale « Aide aux structures et aux événements d'éducation au développement durable »	●	●	●